

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

3 avril 2023

À la séance ordinaire du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue à la salle Eugène Anglehart ce troisième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-trois à dix-neuf heures :

Sont présents(tes) : le maire, Gérard Litalien et les conseillères suivantes : Johanne Horth, France Grenier, Sylvie Lecourtois, Nancy huard et Laurette Grenier.

Absente(es) : Le conseillers Georges Chapados et la conseillère Johanne Horth

Assiste également à la séance : Nancy Castilloux, directrice générale par intérim et Chantal Dubé, Greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures.

2023-52

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour suivant soit accepté, tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
2. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2023.
3. Approbation des comptes
4. Lecture de la correspondance
5. Dossiers des élus
6. Demande de don
7. Demande d'adoption de résolution pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable.
8. Aurora Paie et proposition.
9. Règlements camping, inscription date limite paiement
10. Politique MADA
11. Résolution- Vente pour taxes 2023
12. Nomination Directrice générale
13. Mise à jour du registre des entreprises
14. Résolution pour une demande de délais jusqu'au 31 juillet 2023 pour finaliser les travaux du rang 3, dû au modification #7.
15. Voirie
16. Période de questions
17. Clôture de la séance

2023-53

PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le procès-verbal de la séance régulière du 06 mars 2023 soit adopté.

2023-54

APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers que le certificat numéro 04-2023 au montant de 1 405.51\$ et certificat numéro 04A-2023 au montant de 38 260.99\$ et certificat numéro 04B-2023 au montant de 1 057.07\$ et prélèvements 3 836.38\$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

DEMANDE DE DONS

DOSSIERS DES ÉLUS

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

2023-55

**RÉSOLUTION-DEMANDE D'ADOPTION DE RÉSOLUTION
POUR GARANTIR L'ASSURABILITÉ DE TOUS LES
IMMEUBLES PATRIMONIAUX À COÛT RAISONNABLE.**

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'adopter la résolution pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable.

2023-56

AURORA PAIE ET PROPOSITION

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter la proposition de PG Solutions du volet paie Aurora avec la fonction de transmission bancaire de la paie.

2023-57

**PROTOCOLE DU CAMPING, INSCRIPTION, DATE LIMITE DE
PAIEMENT ET DATE D'OUVERTURE.**

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que chaque élu(es) doit réviser le protocole du camping pour par la suite rédiger un protocole final de camping qui sera remis à chaque saisonnier.

Il est entendu que le locataire saisonnier qui désire réserver un terrain pour l'an prochain doit en informer la municipalité avant le 28 février et un dépôt non remboursable de 15% sera exigé du montant à payer. Le montant total de location du terrain doit être payé avant le 31 mai de l'année en cours. La location de terrain est de \$1250 pour la saison estivale soit du 01 juin au 31 octobre.

2023-58

POLITIQUE MADA

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter la proposition de la politique MADA.

2023-59

RÉSOLUTION POUR VENTE POUR TAXES 2023

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que lors de la vente pour taxes qui se déroulera le 13 avril à 10h, Monsieur François Bujold et ou Madame Chantal Dubé, Greffière-trésorière agissent comme représentant pour acquérir pour et au nom de la municipalité du canton de Saint-Godefroi les immeubles qui n'auront pas pris preneur lors de la vente pour taxes,

2023-60

NOMINATION DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que la nomination de la directrice générale soit reportée de 2 à 3 mois étant donné le manque de formation dû au congé de maladie de Nancy Castilloux, directrice générale par intérim.

2023-61

MISE À JOUR DU REGISTRE DES ENTREPRISES

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que la municipalité du Canton de Saint-Godefroi informe le registraire des entreprises des modifications suivantes :

- M. Gérard Litalien, maire depuis le
- Mme. Nancy Castilloux, DG par intérim
- Mme. Chantal Dubé, greffière-trésorière

2023-62

RÉSOLUTION POUR UNE DEMANDE D'EXTENSION-PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE- DOSSIER XVR4492

Il est proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que la municipalité du Canton de Saint-Godefroi demande un délai supplémentaire jusqu'au 31 juillet 2023 pour finaliser les travaux du rang 3, dû au modification #7.

La municipalité informe le ministre que les travaux sont pratiquement terminés. La réception provisoire des travaux a été donnée à l'entrepreneur et il ne reste que quelques déficiences à corriger et les travaux de la directive de changement 07 à compléter (ajout/modification de ponceaux d'entrée privé).

PERIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu unanimement que la séance soit levée à 19h55.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Gérard Litalien- Maire
Maire

Chantal Dubé
Greffière-trésorière